

LE CONCILE VATICAN II

11 octobre 1962 – 8 décembre 1965

Plan de la conférence :

- 1 – Bref résumé d'une longue histoire
- 2 – Pourquoi Vatican II
- 3 – Les apports de Vatican II
 - 3, 1- Importance de « Sacrum Concilium »
 - 3, 2 - Les grands sujets du Concile
 - L'Eglise
 - L'homme
 - Le Christ
- 4 – Le Concile et nos communautés aujourd'hui

1 - Une longue histoire

Dans l'histoire de l'Eglise, les Conciles successifs ont toujours représenté une étape décisive de sa vie, de sa doctrine et de sa mission au cœur du monde.

Le 1^{er} Concile est celui de Jérusalem dont il est question dans les Actes des Apôtres, 15, 1-29. Le conflit à résoudre était le suivant : faut-il exiger des païens, qui viennent au Christ et demandent le baptême, qu'ils pratiquent aussi les observances juives, à savoir la circoncision et tout le rituel de la loi juive ?

Le conflit se situe plus particulièrement entre Paul, le Juif converti et l'apôtre des païens, et Jacques, le frère du Seigneur, le premier responsable de l'Eglise de Jérusalem. En ce Concile, difficile déjà, Pierre, premier serviteur de la charité et de l'unité de l'Eglise, jouera le rôle de médiateur ; et il faudra toujours qu'il en soit ainsi tout au long de l'histoire de l'Eglise. La pensée unique n'existe jamais, arriver à l'unité exige toujours des conciliateurs et des conciliations.

Dès les premiers siècles de l'Eglise, d'autres conflits vont surgir et porteront sur l'essentiel de la foi :

Au sujet du Christ d'abord : Est-il vraiment homme ? Est-il vraiment Dieu ? Comment est-il et l'un et l'autre ?

Au sujet du Mystère trinitaire : Si le Christ est vraiment Dieu, l'Esprit Saint l'est-il aussi ? Une fois trouvés les mots qui disent le mystère : une nature et trois personnes, quel sens leur donner pour qu'ils rendent compte de la foi de l'Eglise ?

Les premiers Conciles se tiennent en Orient, en ce temps-là on disait l'Asie : il s'agissait de l'actuelle Turquie : Nicée (325), Constantinople I (381), Ephèse (431), Chalcédoine (451), Constantinople II (533), III (680), Nicée II (787).

Puis viendront les Conciles d'Occident : Latran IV (1215), Lyon II (1274), Constance (1414-1418), Florence (1442), Trente (1545-1569), Vatican I (1870).

Le Concile Vatican II se situe dans la suite de Vatican I qui est resté inachevé en raison de la guerre franco-allemande de 1870. Le dogme de l'infaillibilité du Pape y a été proclamé, mais ce Concile n'avait rien dit au sujet de l'Eglise et des évêques, des prêtres et des laïcs.

Vatican II se situe aussi dans le prolongement du Concile de Trente. Face aux doctrines de Luther et de Calvin qui se voulaient réformateurs de l'Eglise – ce qui était justifié si l'on pense aux Papes de la Renaissance –, mais qui, très vite, ont versé dans l'hérésie et le schisme, il fallait que l'Eglise catholique réagisse et, de nouveau, affirme l'essentiel des vérités de la foi et de la vérité de l'Eglise.

Ce Concile de Trente aura à condamner les erreurs de la Réforme protestante, mais il inaugurerait, pour l'Eglise, une importante réforme dogmatique, liturgique et pastorale qui tiendra jusqu'au Concile Vatican II.

2 - Pourquoi Vatican II ?

Contrairement aux Conciles précédents, le Pape Jean XXIII, lorsqu'il décide son ouverture, estime qu'il n'y a pas de doctrines fausses à condamner et à corriger. Nous allons voir ce qu'il propose dans son discours inaugural du 11 octobre 1962 devant 80 cardinaux, 7 patriarches, 2594 évêques, 97 supérieurs religieux, en tout 2778 personnes, sans compter les observateurs non catholiques et quelques hôtes.

Les Pères du Concile représentent 93 nationalités et proviennent de 136 nations. Si nous comparons avec le Concile Vatican I, 1080 Pères étaient invités ; ils furent au maximum 704 à être présents.

Jean XXIII commence en rejetant l'opinion de ceux qui, dans l'Eglise et le monde, ne voient que ruines et calamités « *comme si du temps des Conciles d'autrefois tout était parfait en ce qui concerne la doctrine chrétienne, les mœurs et la juste liberté de l'Eglise* ».

Son intention profonde était la suivante :

« Il nous semble nécessaire de dire Notre complet désaccord avec ces prophètes de malheur, qui annoncent toujours des catastrophes, comme si le monde était près de sa fin ...

Il est nécessaire avant tout que l'Eglise ne détourne jamais son regard de l'héritage sacré de vérité qu'elle a reçu des anciens. Mais il faut aussi qu'elle se tourne vers les temps présents qui entraînent des nouvelles situations, de nouvelles formes de vie, et ouvrent de nouvelles voies à l'apostolat catholique ».

C'est pourquoi :

*« Le précieux trésor de la foi... nous ne devons pas seulement **le garder comme si nous n'étions préoccupés que du passé**, mais nous devons nous mettre joyeusement, sans crainte, au travail qu'exige notre époque, en poursuivant la route sur laquelle l'Eglise marche depuis près de vingt siècles. »¹ (Texte 1)*

Le ton et l'élan sont donnés, Jean XXIII aura accompli sa mission, et c'est le Pape Paul VI qui, ayant à décider de la reprise ou non du Concile, en assumera la responsabilité pour les trois autres sessions, à partir de l'automne 1963.

Le Concile Vatican II sera donc un Concile d'ouverture. Cette ouverture sera signifiée, en particulier, par le mot célèbre, exploité parfois comme un slogan : « *aggiornamento* ».

¹ Cf. G. Martelet, « N'oublions pas Vatican II », Cerf 1995, p. 11-12.
Le texte de Jean XXIII sera repris dans le discours de Benoît XVI à la Curie romaine, le 22.12.2005.

On peut traduire ce mot par « remise à jour ». Choisi par Jean XXIII, ce mot va susciter des réactions aussi diverses qu'opposées. Pour certains, l'aggiornamento est presque le miracle imprévisible qui va opérer toutes choses nouvelles : une nouvelle Eglise pour un monde nouveau ; il y a ceux pour qui le Concile et son programme sont la plus regrettable des erreurs et ils feront même de Jean XXIII un suppôt de Satan !

Or l'aggiornamento bien compris n'engage nullement une révolution ; d'ailleurs il ne peut jamais y en avoir dans l'Eglise. Celle-ci ne peut rester que l'Eglise de Jésus Christ, l'Eglise des Apôtres, dans le respect de la Tradition et donc dans une continuité la plus heureuse possible.

Ce que le Concile veut et doit engager, c'est que l'Eglise soit rendue à sa nouveauté, cette nouveauté sur laquelle insiste tout l'Evangile. L'aggiornamento consiste donc à rendre nouveau ce qui, dans l'Eglise, n'aurait jamais dû cesser de l'être. Si l'Eglise est, en vérité, Eglise de Jésus Christ, elle ne peut avoir de rides, toujours elle doit rester jeune, afin de témoigner par tout ce qu'elle est et par tout ce qu'elle vit, de l'éternelle nouveauté de l'Evangile.

3 – Les apports de Vatican II

Pour bien traiter de cette question, une conférence ne saurait suffire ; c'est plutôt un enseignement, tout au long d'une année, qu'il faudrait engager ; et encore !

Notons, pour faire bref, que le Concile commence par l'étude du schéma sur la liturgie, car il constituait le schéma le mieux préparé.

3, 1 – Sacrum Concilium

Grâce aux recherches et publications des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, la Constitution sur la sainte Liturgie va présenter un style nouveau, très biblique et patristique. C'est un retour aux sources pour mieux retrouver ce qui s'était perdu de la vérité et des richesses de la tradition ancienne, et pour éliminer ce qui s'était rajouté sans une fidélité suffisante à la saine tradition. Des ajouts de dévotion ne servent pas nécessairement le meilleur de la théologie et de la spiritualité.

Le schéma sur la liturgie ne voulait pas présenter une doctrine nouvelle sur les sacrements, mais souhaitait plutôt en favoriser une nouvelle et meilleure célébration. En particulier, en ce qui concerne l'Eucharistie.

Le souhait premier c'est que les chrétiens ne soient plus des spectateurs d'une liturgie qu'ils ne comprennent plus mais d'authentiques célébrants d'une liturgie renouvelée. Le Concile, en effet, demandera, pour les chrétiens, une participation active dans toute la liturgie.

Sur cette participation active, d'ailleurs, certains points seront à surveiller pour que quelques inévitables déviations soient effectivement évitées.

Pour cette raison, une première exigence se manifeste : que l'usage des langues vivantes soit autorisé et favorisé. On ne peut accepter que le latin soit la langue sacrée, ce qui semble évident mais qui, pourtant, fait, aujourd'hui encore, difficulté !

Parmi les discours décisifs sur ce sujet, il faut citer l'intervention du Patriarche melchite Maximos :

« Il me semble que la valeur presque absolue que l'on veut donner dans l'Eglise à la langue latine pour la liturgie, l'enseignement et l'administration, se présente comme quelque chose de totalement anormal pour les Eglises orientales. Car, finalement, le Christ lui-même a parlé la langue de ses contemporains. Il a aussi célébré le premier sacrifice eucharistique dans la langue que tous ses auditeurs pouvaient comprendre, à savoir l'araméen. Les apôtres et les disciples ont fait de même... Saint Paul nous dit même expressément : « Si tu ne bénis qu'en esprit (c'est-à-dire dans une langue incompréhensible), comment celui qui a rang de non initié répondra-t-il Amen à ton action de grâces puisqu'il ne sait pas ce que tu dis ? »... Toutes les raisons que l'on produit en faveur d'un latin intangible – langue liturgique certes, mais langue morte aussi – doivent s'incliner devant l'argumentation claire, univoque et précise de l'Apôtre... La langue latine est morte, mais l'Eglise, elle, est vivante... Il n'existe aucune langue qui doive être intangible. »²

Cette Constitution va inspirer toute l'œuvre du Concile à venir. Tous les documents préparatoires vont être revus et, certains, complètement repris, pour arriver à des rédactions plus inspirées de l'Écriture, plus fidèles aux vraies traditions, sans négliger les indispensables adaptations aux temps nouveaux.

² Cf. J. Ratzinger, Mon Concile Vatican II, p. 67-68.

L'œuvre conciliaire comporte 4 Constitutions, 9 Décrets et 3 Déclarations, en tout quelques 720 pages, texte français et texte latin selon l'édition du Centurion.

3, 2 – Les grands sujets du Concile

1 – L'Eglise

Pour la première fois, dans l'histoire de l'Eglise, un Concile va traiter explicitement de l'Eglise. De cette réflexion, vont sortir deux Constitutions :

La Constitution sur l'Eglise, *Lumen Gentium* et la Constitution sur l'Eglise dans le monde de ce temps, *Gaudium et Spes* ; la première plus doctrinale, la seconde plus pastorale.

Sur cette question de l'Eglise, l'influence de Paul VI est évidente. En effet, il a publié, en septembre 1964, juste avant l'ouverture de la 2^{ème} session du Concile, sa première encyclique, encyclique de grande nouveauté et de grande valeur doctrinale : « *Ecclesiam suam* ».

En ce message, Paul VI interroge l'Eglise : « *Eglise que dis-tu de toi-même ?* » La bonne direction est prise et, pour la première fois de son histoire, l'Eglise est invitée à révéler ce qu'elle est pour Dieu et pour le monde. La mission du Concile est ainsi présentée ; il lui faudra donc répondre à cette question nouvelle et fondamentale.

Que va donc dire l'Eglise de son identité la plus vraie et la plus attirante pour notre monde ? On avait jusqu'alors toujours regardé l'Eglise selon une vision pyramidale et hiérarchique : le Pape, les évêques, les prêtres, les religieux et enfin les laïcs qui ne sont ni évêques, ni prêtres, ni religieux. Dire ce qu'ils ne sont pas et dire ce qu'ils sont représentent deux perspectives très différentes ; et cette façon uniquement négative de définir le laïc, à l'évidence ne convient plus à notre temps.

Nous avons oublié que les évêques, les prêtres et les religieux étaient, avant tout, des chrétiens, des baptisés. Selon l'adage célèbre de saint Augustin qui disait à ses fidèles : « *Avec vous je suis chrétien, pour vous je suis évêque* ».

Le Concile va donc remettre en valeur le baptême, comme sacrement fondamental ; de nouveau, il sera question du « *sacerdoce baptismal* », une redécouverte de Vatican II qui traitera aussi des trois fonctions du laïc, comme prêtre, prophète et roi.

L'Eglise va donc se présenter, en tout premier, comme le Peuple de Dieu, la communauté des baptisés. C'est un renversement complet des perspectives, sans changement de doctrine pour autant.

A la lecture des seuls titres des divers documents conciliaires, il est facile de constater que pratiquement tous concernent l'Eglise, exception possible : le décret sur les communications sociales, et encore !

Pour que nous ayons une idée précise de l'œuvre conciliaire concernant l'Eglise, voici 2 textes, les numéros 1 et 2 de la Constitution dogmatique sur l'Eglise.

Chapitre premier : Le Mystère de l'Eglise

Introduction

1 Le Christ est la lumière des peuples; réuni dans l'Esprit-Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes créatures la bonne nouvelle de l'Evangile répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Eglise (cf. Mc 16,15). L'Eglise étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, elle se propose de préciser davantage, pour ses fidèles et pour le monde entier, en se rattachant à l'enseignement des précédents Conciles, sa propre nature et sa mission universelle. A ce devoir qui est celui de l'Eglise, les conditions présentes ajoutent une nouvelle urgence: il faut en effet que tous les hommes, désormais plus étroitement unis entre eux par les liens sociaux, techniques, culturels, réalisent également leur pleine unité dans le Christ.

Le dessein du Père qui veut sauver tous les hommes

2 Le Père éternel par la disposition absolument libre et mystérieuse de sa sagesse et de sa bonté a créé l'univers ; il a décidé d'élever les hommes à la communion de sa vie divine ; après leur chute en Adam, il ne les a pas abandonnés, leur apportant sans cesse les secours salutaires, en considération du Christ rédempteur, "qui est l'image du Dieu invisible, premier-né de toute la création" (Col 1,15). Tous ceux qu'il a choisis, le Père, avant tous les siècles, les "a distingués et prédestinés à reproduire l'image de son Fils pour qu'il soit le premier-né parmi une multitude de frères" (Rm 8,29). Et tous ceux qui croient au Christ, il a voulu les appeler à former la sainte Eglise qui, annoncée en figure dès l'origine du monde, merveilleusement préparée dans l'histoire du peuple d'Israël et dans l'ancienne Alliance(1), établie enfin dans ces temps qui sont les derniers, s'est manifestée grâce à l'effusion de l'Esprit-Saint et, au terme des siècles, se consommera dans la gloire. Alors, comme on peut le lire dans les saints Pères, tous les justes depuis Adam, "depuis Abel le juste jusqu'au dernier élu"(2) se trouveront rassemblés auprès du Père dans l'Eglise universelle. (Texte 4)

2 – L'homme

Pour le Concile, le mystère de l'homme va se redéfinir à partir du Christ, l'homme parfait, cf. GS 22, p. 236.

Le Concile va insister également sur la nature intégrale de l'homme, sa relation à Dieu, sa relation à tout le cosmos, sa relation à tout homme et à lui-même.

Benoît XVI reprendra toute cette dimension de l'homme et, en particulier, dans sa dernière encyclique, *Caritas in Veritate*, il insistera très justement, à la suite de l'encyclique du Pape Paul VI, « *Populorum progressio* », sur « *l'homme intégral* ».

Le Concile part d'une affirmation solennelle : « *Tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet* » (G.S. 12, 1). La raison profonde et mystérieuse de cette conviction, c'est que « *La personne humaine est la seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même* » (G.S. 24, 3).

Cependant, c'est à la seule lumière de la Révélation, à savoir ce que Dieu nous révèle de nous-mêmes dans le Christ, que le Concile puise son inspiration et sa conviction de foi :

« En réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné. Adam, en effet, le premier homme, était la figure de celui qui devait venir, le Christ Seigneur. Nouvel Adam, le Christ, dans la révélation même du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation » (G.S. 22,1) (Texte 4).

3 – Le Christ

Au cœur de cette double perspective sur l'Eglise et sur l'homme, se présente une nouvelle vision du Christ lui-même.

Tel est le sujet central d'une autre Constitution conciliaire de grande valeur doctrinale, la Constitution *Dei Verbum*. Le Christ y est présenté comme Celui qui révèle le Père, il est même reconnu comme : « la » révélation.

Dans une présentation d'ensemble de toute l'œuvre conciliaire, Mgr Claude Dagens écrivait dans la Croix :

*« Vatican II a puisé dans la grande Tradition de l'Eglise, et notamment dans la théologie des Pères de l'Eglise, ce qu'il cherche à mettre en relief d'une manière renouvelée : la relation fondatrice du Christ à notre humanité et à l'Eglise. C'est cette jonction intime entre la christologie, l'anthropologie et l'ecclésiologie qui est au cœur de l'inspiration conciliaire ».*³

Révéléateur de Dieu, le Christ l'est donc aussi de l'homme. Nous sommes alors en ce point de convergence, au centre vivant de tout le Concile : L'Eglise, le Christ, l'homme.

Voici, pour retenir un texte majeur de la Constitution Dei Verbum (2), ce qui est dit de l'essence même de la Révélation qui est la personne du Christ :

*« Il a plu à Dieu dans sa sagesse et sa bonté de **se révéler en personne** et de **faire connaître le mystère de sa volonté** (cf. Eph 1,9) grâce auquel les hommes, par le Christ, le Verbe fait chair, **accèdent** dans l'Esprit-Saint auprès du Père et **sont rendus participants de la nature divine** (cf. Eph 2,18 2P 1,4). Dans cette révélation le Dieu invisible (cf. Col 1,15; 1Tm 1,17) s'adresse aux hommes en son immense amour ainsi qu'à ses amis (cf. Ex 33,11 Jn 15,14-15), il s'entretient avec eux (cf. Ba 3,38) pour les inviter et les admettre à **partager sa propre vie**. Pareille **économie de la Révélation** comprend des **événements** et des **paroles** intimement unis entre eux, de sorte que les **œuvres**, réalisées par Dieu dans l'histoire du salut, attestent et corroborent et la doctrine et le sens indiqués par les **paroles**, tandis que **les paroles publient les œuvres et éclairent le mystère** qu'elles contiennent. La profonde vérité que cette Révélation manifeste, sur Dieu et sur le salut de l'homme, resplendit pour nous dans **le Christ, qui est à la fois le Médiateur et la plénitude de toute la Révélation** » (Texte 6). (D.V. 2)*

4 – Le Concile pour nos communautés aujourd'hui

Pour répondre à la question implicite ainsi posée : le Concile présente-t-il encore un intérêt pour nos communautés ? - il serait bon de rappeler le texte que Jean Paul II avait rédigé pour l'année du 3^{ème} millénaire :

³ La Croix du jeudi 5.10.2006.

« Chers Frères et Sœurs, quelles richesses le Concile Vatican II ne nous a-t-il pas données dans ses orientations ! C'est pourquoi en préparation du grand Jubilé, j'avais demandé que l'Eglise s'interroge sur la réception du Concile⁴. Cela a-t-il été fait ? Le Congrès qui a eu lieu au Vatican a été un moment de cette réflexion, et je souhaite qu'il en ait été de même, d'une manière ou d'une autre, dans toutes les Eglises particulières. A mesure que passent les années, ces textes ne perdent rien de leur valeur ni de leur éclat. Il est nécessaire qu'ils soient lus de manière appropriée, qu'ils soient connus et assimilés, comme des textes qualifiés et normatifs du Magistère, à l'intérieur de la Tradition de l'Eglise. Alors que le Jubilé est achevé, je sens plus que jamais le devoir d'indiquer le Concile comme la grande grâce dont l'Eglise a bénéficié au vingtième siècle : il nous offre une boussole fiable pour nous orienter sur le chemin du siècle qui commence. »⁵ (Texte 7).

Comme le Pape Benoît XVI est souvent critiqué et que certains prétendent qu'il revient à l'Eglise d'avant le Concile, il convient peut-être de rappeler ce qu'il déclarait devant tous les Cardinaux, à la chapelle Sixtine, juste après son élection :

« Avec le grand Jubilé, elle (l'Eglise) est entrée dans le nouveau millénaire en portant dans ses mains l'Evangile, appliqué au monde d'aujourd'hui à travers la relecture autorisée du Concile Vatican II. Avec justesse, le Pape Jean-Paul II a qualifié le Concile de « boussole » pour s'orienter vers le vaste océan du 3^{ème} millénaire ».

Moi aussi, par conséquent, alors que je m'apprête au service qui est celui du successeur de Pierre, je veux affirmer avec force la ferme volonté d'avancer dans la tâche de mise en œuvre du Concile Vatican II, sur la trace de mes prédécesseurs et en continuité fidèle avec la tradition bimillénaire de l'Eglise. » (Texte 8).

Pour rester fidèles à la pensée de Benoît XVI et le bien comprendre dans toutes ses décisions et orientations, il faudrait aussi citer cet autre texte :

« Je crois même que le véritable temps de Vatican II n'est pas encore venu, et qu'on n'a pas encore commencé à le recevoir de manière authentique ; ses documents ont été immédiatement ensevelis sous un amas de publications superficielles ou franchement inexactes. La lecture de la lettre des documents peut nous faire découvrir leur véritable esprit. »⁶ (Texte 9).

⁴ Lettre apost. Tertio millennio adveniente, 10 Novembre 1994, n. 36.

⁵ Lettre apost. Novo millennio ineunte, 6 Janvier 2001, n. 57, p. 47.

⁶ J.R. Entretien sur la foi, Fayard 1985, p. 42-43.

Peut-être pouvons-nous en rester à cette surprenante affirmation : le Concile Vatican II, nous ne l'avons pas encore « reçu », c'est-à-dire : il n'est pas encore entré dans nos esprits et nos cœurs, ses vrais enseignements n'ont pas vraiment modifié nos propres comportements et la vie de l'Eglise.

N'en soyons pas surpris : il a toujours fallu un temps long pour qu'un Concile imprègne l'Eglise, la libère de ses erreurs afin de l'orienter vers un avenir plus sûr, plus lumineux et donc plus conforme à l'Evangile.

Pour nous aujourd'hui, peut-être convient-il de nous poser vraiment la question : ce Concile, ce qu'il a vraiment proclamé de l'Eglise, de l'homme et du Christ, l'avons-nous vraiment « reçu », vraiment compris et sommes-nous prêts à le reconnaître et à le mettre effectivement en pratique.

Il est trop facile de critiquer Benoît XVI sur ce qu'il présente du Concile, mais quelle connaissance nous-mêmes en avons-nous pour justifier un tel jugement ?

Demandons-nous humblement et sérieusement si les premières réformes opérées, les plus visibles, celles qui concernent la liturgie en particulier, expriment et actualisent vraiment le meilleur de Vatican II ? Et l'on pourrait ainsi s'interroger sur un certain nombre d'autres points !

Puisque nous entrons dans l'année du 50^{ème} anniversaire de l'ouverture du Concile, ne nous contentons pas trop vite de considérations de surface et sans grand intérêt peut-être pour l'avenir et le rayonnement de nos communautés.

Voyons plutôt sur quels points particuliers, l'identité de l'Eglise, les relations entre chrétiens, entre prêtres et laïcs par exemple, entre chrétiens catholiques et frères des autres confessions chrétiennes et ce qu'il convient d'en mieux comprendre l'importance et les réelles exigences.

Justement, sur ces questions délicates des relations œcuméniques, ce n'est pas en faisant tout et n'importe quoi que l'on reste fidèle au Concile et que l'on fait progresser en vérité l'unité des chrétiens. Il y faut, ne l'oublions jamais, de sérieuses compétences historiques et théologiques.

Autre question à ne pas écarter trop vite : quelle part, dans nos communautés, accordons-nous à la mission ? Si l'Eglise, au Concile, s'est redécouverte servante et pauvre, que reste-t-il de ces grands et généreux projets ?

On pourrait sans peine allonger cette liste. En terminant, je dirais volontiers que si le Concile nous offre des textes quelque peu difficiles, nous avons, plus abordables pour nous, les trois premières encycliques de Benoît XVI que l'on peut considérer comme d'heureuses réflexions et orientations dans la ligne du Concile.

Les lire, les méditer, les mettre en pratique : heureux et beau programme de vie, si nous voulons bien y prêter attention et nous y consacrer effectivement.

N'oublions jamais que le Concile n'a jamais voulu engager une rupture, mais simplement une authentique continuité dans le respect de la grande et saine tradition, et dans le souci de toujours mieux répondre aux exigences de notre temps et aux grandes attentes des hommes d'aujourd'hui !

Conclusion : Caritas in Veritate 11

« Populorum progressio fut publiée immédiatement après le Concile œcuménique Vatican II. Dès ses premiers paragraphes, l'encyclique affirme son rapport intime avec le Concile (N° 3,4,5). Vingt ans plus tard, dans Sollicitudo rei socialis, Jean Paul II soulignait à son tour le rapport fécond de cette encyclique avec le Concile et, en particulier, avec la Constitution pastorale Gaudium et Spes.

Je désire moi aussi rappeler ici l'importance du Concile Vatican II pour l'encyclique de Paul VI et, à sa suite, pour tout le magistère social des Souverains Pontifes. Le Concile a approfondi tout ce qui appartient depuis toujours à la vérité de la foi, c'est-à-dire que l'Eglise, qui est au service de Dieu, est au service du monde, selon les critères de l'amour et de la vérité ». (Texte 10).

TEXTES

Texte 1 :

« Il nous semble nécessaire de dire Notre complet désaccord avec ces prophètes de malheur, qui annoncent toujours des catastrophes, comme si le monde était près de sa fin ...

Il est nécessaire **avant tout** que **l'Eglise ne détourne jamais son regard de l'héritage sacré de vérité qu'elle a reçu des anciens**. Mais il faut aussi **qu'elle se tourne vers les temps présents** qui entraînent des **nouvelles** situations, de **nouvelles** formes de vie, et ouvrent de nouvelles **voies** à l'apostolat catholique ».

« Le précieux trésor de la foi... nous ne devons pas seulement **le garder comme si nous n'étions préoccupés que du passé**, mais nous devons nous mettre **joyeusement**, sans **crainte**, **au travail qu'exige notre époque**, en poursuivant la route sur laquelle l'Eglise marche depuis près de vingt siècles. »⁷

Texte 2 :

« Il me semble que la valeur presque absolue que l'on veut donner dans l'Eglise à la langue latine pour la liturgie, l'enseignement et l'administration, se présente comme quelque chose de totalement anormal pour les Eglises orientales. Car, finalement, le Christ lui-même a parlé la langue de ses contemporains. Il a aussi célébré le premier sacrifice eucharistique dans la langue que tous ses auditeurs pouvaient comprendre, à savoir l'araméen. Les apôtres et les disciples ont fait de même... Saint Paul nous dit même expressément : « Si tu ne bénis qu'en esprit (c'est-à-dire dans une langue incompréhensible), comment celui qui a rang de non initié répondra-t-il Amen à ton action de grâces puisqu'il ne sait pas ce que tu dis ? »... Toutes les raisons que l'on produit en faveur d'un latin intangible – langue liturgique certes, mais langue morte aussi – doivent s'incliner devant l'argumentation claire, univoque et précise de l'Apôtre... La langue latine est morte, mais l'Eglise, elle, est vivante... Il n'existe aucune langue qui doive être intangible. »⁸

⁷ Cf. G. Martelet, « N'oublions pas Vatican II », Cerf 1995, p. 11-12.

Le texte de Jean XXIII sera repris dans le discours de Benoît XVI à la Curie romaine, le 22.12.2005.

⁸ Cf. J. Ratzinger, Mon Concile Vatican II, p. 67-68.

Texte 3 :

Chapitre premier : Le Mystère de l'Eglise

Introduction

1 Le Christ est la lumière des peuples; réuni dans l'Esprit-Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes créatures la bonne nouvelle de l'Evangile répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Eglise (cf. Mc 16,15). L'Eglise étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, elle se propose de préciser davantage, pour ses fidèles et pour le monde entier, en se rattachant à l'enseignement des précédents Conciles, sa propre nature et sa mission universelle. A ce devoir qui est celui de l'Eglise, les conditions présentes ajoutent une nouvelle urgence: il faut en effet que tous les hommes, désormais plus étroitement unis entre eux par les liens sociaux, techniques, culturels, réalisent également leur pleine unité dans le Christ.

Le dessein du Père qui veut sauver tous les hommes

2 Le Père éternel par la disposition absolument libre et mystérieuse de sa sagesse et de sa bonté a créé l'univers ; il a décidé d'élever les hommes à la communion de sa vie divine ; après leur chute en Adam, il ne les a pas abandonnés, leur apportant sans cesse les secours salutaires, en considération du Christ rédempteur, "qui est l'image du Dieu invisible, premier-né de toute la création" (Col 1,15). Tous ceux qu'il a choisis, le Père, avant tous les siècles, les "a distingués et prédestinés à reproduire l'image de son Fils pour qu'il soit le premier-né parmi une multitude de frères" (Rm 8,29). Et tous ceux qui croient au Christ, il a voulu les appeler à former la sainte Eglise qui, annoncée en figure dès l'origine du monde, merveilleusement préparée dans l'histoire du peuple d'Israël et dans l'ancienne Alliance(1), établie enfin dans ces temps qui sont les derniers, s'est manifestée grâce à l'effusion de l'Esprit-Saint et, au terme des siècles, se consummera dans la gloire. Alors, comme on peut le lire dans les saints Pères, tous les justes depuis Adam, "depuis Abel le juste jusqu'au dernier élu"(2) se trouveront rassemblés auprès du Père dans l'Eglise universelle.

Texte 4 :

« **En réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné.** Adam, en effet, le premier homme, était la figure de celui qui devait venir, le Christ Seigneur. **Nouvel Adam, le Christ, dans la révélation même du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation** » (G.S. 22,1)

Texte 5 :

« Vatican II a puisé dans la grande Tradition de l'Eglise, et notamment dans la théologie des Pères de l'Eglise, ce qu'il cherche à mettre en relief d'une manière renouvelée : la relation fondatrice du Christ à notre humanité et à l'Eglise. **C'est cette jonction intime entre la christologie, l'anthropologie et l'ecclésiologie qui est au cœur de l'inspiration conciliaire** ». ⁹

Texte 6 :

« Il a plu à Dieu dans sa sagesse et sa bonté de **se révéler en personne** et de **faire connaître le mystère de sa volonté** (cf. Eph 1,9) grâce auquel les hommes, par le Christ, le Verbe fait chair, **accèdent** dans l'Esprit-Saint auprès du Père et **sont rendus participants de la nature divine** (cf. Eph 2,18 2P 1,4). Dans cette révélation le Dieu invisible (cf. Col 1,15; 1Tm 1,17) s'adresse aux hommes en son immense amour ainsi qu'à ses amis (cf. Ex 33,11 Jn 15,14-15), il s'entretient avec eux (cf. Ba 3,38) pour les inviter et les admettre à **partager sa propre vie**. Pareille **économie de la Révélation** comprend des **événements** et des **paroles** intimement unis entre eux, de sorte que les **œuvres**, réalisées par Dieu dans l'histoire du salut, attestent et corroborent et la doctrine et le sens indiqués par les **paroles**, tandis que **les paroles publient les œuvres et éclairent le mystère** qu'elles contiennent. La profonde vérité que cette Révélation manifeste, sur Dieu et sur le salut de l'homme, respandit pour nous dans **le Christ, qui est à la fois le Médiateur et la plénitude de toute la Révélation** » (Dei Verbum 2).

⁹ La Croix du jeudi 5.10.2006.

Texte 7 :

« Chers Frères et Sœurs, quelles richesses le Concile Vatican II ne nous a-t-il pas données dans ses orientations ! C'est pourquoi en préparation du grand Jubilé, j'avais demandé que l'Eglise s'interroge sur la réception du Concile¹⁰. Cela a-t-il été fait ? Le Congrès qui a eu lieu au Vatican a été un moment de cette réflexion, et je souhaite qu'il en ait été de même, d'une manière ou d'une autre, dans toutes les Eglises particulières. A mesure que passent les années, ces textes ne perdent rien de leur valeur ni de leur éclat. Il est nécessaire qu'ils soient lus de manière appropriée, qu'ils soient connus et assimilés, comme des textes qualifiés et normatifs du Magistère, à l'intérieur de la Tradition de l'Eglise. Alors que le Jubilé est achevé, je sens plus que jamais le devoir d'indiquer le Concile comme la grande grâce dont l'Eglise a bénéficié au vingtième siècle : il nous offre une boussole fiable pour nous orienter sur le chemin du siècle qui commence. »¹¹

Texte 8 :

« Avec le grand Jubilé, elle (l'Eglise) est entrée dans le nouveau millénaire en portant dans ses mains l'Evangile, appliqué au monde d'aujourd'hui à travers la relecture autorisée du Concile Vatican II. Avec justesse, le Pape Jean-Paul II a qualifié le Concile de « boussole » pour s'orienter vers le vaste océan du 3^{ème} millénaire ».

Moi aussi, par conséquent, alors que je m'appête au service qui est celui du successeur de Pierre, je veux affirmer avec force la ferme volonté d'avancer dans la tâche de mise en œuvre du Concile Vatican II, sur la trace de mes prédécesseurs et en continuité fidèle avec la tradition bimillénaire de l'Eglise. » (Discours Chapelle Sixtine)

Texte 9 :

« Je crois même que le véritable temps de Vatican II n'est pas encore venu, et qu'on n'a pas encore commencé à le recevoir de manière authentique ; ses documents ont été immédiatement ensevelis sous un amas de publications superficielles ou franchement inexactes. La lecture de la lettre des documents peut nous faire découvrir leur véritable esprit. »¹²

¹⁰ Lettre apost. Tertio millennio adveniente, 10 Novembre 1994, n. 36.

¹¹ Lettre apost. Novo millennio ineunte, 6 Janvier 2001, n. 57, p. 47.

¹² J.R. Entretien sur la foi, Fayard 1985, p. 42-43.

Texte 10 :

« Populorum progressio fut publiée immédiatement après le Concile œcuménique Vatican II. Dès ses premiers paragraphes, l'encyclique affirme son rapport intime avec le Concile (N° 3,4,5). Vingt ans plus tard, dans Sollicitudo rei socialis, Jean Paul II soulignait à son tour le rapport fécond de cette encyclique avec le Concile et, en particulier, avec la Constitution pastorale Gaudium et Spes.

Je désire moi aussi rappeler ici l'importance du Concile Vatican II pour l'encyclique de Paul VI et, à sa suite, pour tout le magistère social des Souverains Pontifes. **Le Concile a approfondi tout ce qui appartient depuis toujours à la vérité de la foi, c'est-à-dire que l'Eglise, qui est au service de Dieu, est au service du monde, selon les critères de l'amour et de la vérité** ». (Caritas in Veritate, 11).

Père JEAN DE LA CROIX